



Règlements Natation Course

Saison 2011-2012
Propositions d'aménagements réglementaires

1. Programme des Benjamins

Le Natathlon.

La date réservée pour l'organisation de la première étape est fixée pour tout le territoire au week-end du 21-22 janvier 2012. Les étapes suivantes devront être espacées de trois semaines au minimum. La date limite d'organisation de la dernière étape est fixée au 1^{er} avril 2012.

Aucun changement pour les autres compétitions du programme.

2. Programme des Minimes

Aucun changement.

3. Programme des Cadets

Aucun changement.

4. Programme Multi Catégories

A) Les interclubs.

Rappel : les points des relais ne sont pas doublés (règle déjà existante).

Le délai de réclamation est porté de 30 à 20 jours après la fin de la compétition.

B) Les championnats de France Jeunes en bassin de 25m.

Le programme des épreuves va être aménagé (ordre des courses).

Les critères d'accès sont maintenus mais les critères d'engagements sont modifiés selon les règles suivantes :

Un nageur qualifié pour ces championnats pourra s'engager dans autant de courses souhaitées à la condition d'avoir réalisé dans ces épreuves complémentaires une performance de « série nationale » au cours de la saison support de sa qualification à ces championnats.

Exemple : En décembre 2011, un nageur cadet 1^{re} année qualifié pour nager un 200 m nage libre souhaite également participer au 100 m nage libre (épreuve dans laquelle il n'est pas qualifié au regard des critères d'accès). Pour valider son engagement, il devra avoir réalisé un temps de « série nationale minimales 2 » au cours de la saison 2010-2011.

C) Les championnats de France Toutes Catégories en bassin de 25m.

Un relais 4x50 m 4 nages (le vendredi) et un relais 4x50 m nage libre (le samedi) seront rajoutés au programme, tous deux en fin de réunion. Les critères de qualification pour ces relais seront les mêmes que pour les autres championnats :

- Deux nageurs qualifiés en individuel donnent la possibilité d'engager un relais.
- Six nageurs qualifiés en individuel donnent la possibilité d'engager deux relais.

Les clubs ne pourront pas engager plus de deux relais par épreuve et par sexe.

D) Les championnats de France Elite.

Le format et le programme de la compétition seront « calqués » sur celui des Jeux olympiques de Londres à savoir 8 jours avec séries, demi-finales et finales. S'ajouteront les 50 m de spécialités ainsi que le 1500 m nage libre dames et le 800 m nage libre messieurs.

Dates proposées : du dimanche 18 au dimanche 25 mars 2012.

Les relais seront supprimés dans le cadre de cette compétition sélective aux JO de Londres.

E) Le meeting international FFN.

Le meeting sera proposé en format 2 jours avec un programme à l'identique de celui des étapes de la Coupe du monde.

5. Classement National des clubs

Dans la partie interclubs, la règle de prise en compte des équipes sera précisée comme suit :

En l'absence d'une équipe aux interclubs benjamins, aucune équipe de niveau supérieur ne sera prise en compte. Les différentes équipes interclubs sont comptabilisées quel que soit le sexe. Par exemple, le club a une équipe interclubs classée en benjamins garçons et une équipe interclubs classée en minimales filles, les deux équipes sont comptabilisées dans le classement national des clubs (règle déjà appliquée en 2010-2011).